

LA PAUSE ACTU

COMPTA



Facture électronique

Quels impacts concrets sur vos relations clients et fournisseurs ?



Facture électronique : le calendrier à anticiper

1^{ER} SEPTEMBRE 2026 :

- > obligation de réception des factures électroniques pour toutes les entreprises assujetties à la TVA.
- > obligation d'émission et de e-reporting pour les grandes entreprises et les ETI.

1^{ER} SEPTEMBRE 2027 :

obligation d'émission et de e-reporting pour les TPE, PME et micro-entreprises.

Cette évolution n'est pas uniquement technique, elle touche à :

- Votre **organisation interne** ;
- Votre **conformité réglementaire** ;
- L'intégralité de vos **échanges commerciaux**.

Facture électronique : ce qui change vraiment

NOUVEAU CIRCUIT DE TRANSMISSION

Les factures devront transiter par une **plateforme agréée**, chargée d'assurer la transmission des données et leur conformité avec deux exigences réglementaires :

- **L'e-invoicing** : l'obligation d'émettre et de recevoir des factures électroniques pour les opérations B2B ;
- **L'e-reporting** : la transmission de certaines données de transaction à l'administration fiscale pour toutes les opérations qui ne sont pas concernées par l'e-invoicing.

FORMATS SPÉCIFIQUES

La réforme exige l'utilisation d'un format spécifique (comme Factur-X, UBL ou CII) qui combine :

- Un **visuel lisible** (PDF classique pour le contrôle humain) ;
- Des **données structurées** (format XML, pour la lecture par les machines).

Quels sont les impacts de la facture électronique sur votre relation clients ?

La réforme va engendrer un changement radical de vos processus de facturation et de vos relations commerciales.

RELATIONS COMMERCIALES

Vos clients risquent de vous solliciter, car ils :

- n'ont pas reçu la facture au format attendu ;
- ne comprennent pas le nouveau circuit de réception ;
- s'interrogent sur un rejet ou un retard ;
- confondent encore PDF et facture électronique, etc.

RISQUE DE REJET ET RETARD DE PAIEMENT

Si la facture électronique client ne respecte pas strictement le **format** ou les **données** attendues, elle sera **rejetée** de manière automatique et quasi immédiate par les plateformes agréées.

Quels sont les impacts de la facture électronique sur votre relation fournisseurs ?

Dès le 1^{er} septembre 2026, votre entreprise devra être capable de **recevoir, contrôler, valider et payer correctement les factures** de vos fournisseurs.

FLUIDIFICATION DES ÉCHANGES

Choisir une **plateforme fiable** et **communiquer** clairement votre canal de réception, facilitera le travail de vos partenaires.

REFONTE DE VOS PROCESSUS DE VALIDATION

Cartographier le parcours d'une facture fournisseur dans votre entreprise, depuis la **réception** de la facture, jusqu'au **déclenchement** du paiement, en passant par sa validation.

➤ Ce travail peut paraître opérationnel, mais il est essentiel pour sécuriser la transition.

Quels sont les impacts sur la conformité et la sécurité des données ?

La facture électronique renforce les enjeux de **sécurité** des données et de **conformité** des échanges.

➤ Demain, ces données circuleront dans un environnement davantage **structuré**, mais aussi davantage **interconnecté**.

Il faut garantir :

- un niveau de sécurité suffisant ;
- des accès bien maîtrisés ;
- un archivage conforme ;
- le respect du RGPD et de la directive « NIS2 ».

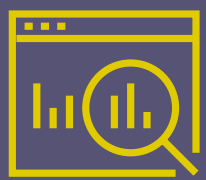
À NOTER

Au-delà de l'obligation fiscale, la conformité repose aussi sur la **qualité** des données, la **fiabilité** du processus et la **maîtrise** des flux.

Quels sont les bonnes pratiques pour sécuriser vos relations clients et fournisseurs ?

Cette révolution réglementaire peut devenir **un formidable levier de compétitivité** pour votre entreprise.

Pour réussir votre passage à la facture électronique tout en sécurisant vos relations commerciales :



- Réalisez un **audit complet** des outils et processus actuels (cartographier les flux, repérer les blocages, vérifier les compatibilités) ;



- **Fiabilisez les données** (clients, fournisseurs, TVA, adresses, références de facturation) ;



- **Formez l'ensemble des collaborateurs** (bons réflexes, compréhension des changements, orientation des demandes) ;



- **Communiquez** de manière proactive **avec votre écosystème** clients et fournisseurs (calendrier, impacts concrets, détails techniques).

Pour en savoir plus...

implid vous accompagne à chaque étape de votre transition vers **la facturation électronique**.

Découvrez notre article sur :

implid.com

implid